

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration du Média de service
public 100,7
du 22 décembre 2023

Présents/es :

Présidente Mme Véronique Faber

Membres Mme Tania Brugnoni
 Mme Josée Hansen
 M. Tom Hermes
 M. Raphaël Kies
 M. Pierre Reuter
 M. Thierry Zeien

Directeur M. Jean-Lou Siweck

Secrétaire Mme Marielle Sand

Excusé/es : M. Steph Meyers, ayant donné procuration à M. Raphaël Kies
 M. Fabien Simon, ayant donné procuration à M. Thierry Zeien
 Mme Céline Flammang

A. Points pour décision

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Faber présente l'ordre du jour.

- ✓ L'ordre du jour est adopté.

2. Nomination de la première présidente du « Publikumsrot »

Tel que mandaté par le Conseil d'administration, M. Siweck et un*e membre ont examiné plus en détail les candidatures des candidat*e*s éligibles pour le poste de président*e du Conseil des auditeurs. Ils ont ensuite eu une entrevue avec la personne identifiée comme la plus prédisposée, qui s'est dite disposée à assumer la tâche. En conclusion, Mme Santini est proposée au Conseil comme première présidente du « Publikumsrot ».

Un*e membre pose une question quant à la procédure de sélection et propose de procéder à un vote de confirmation par le Conseil des auditeurs après six mois. M. Siweck estime que cet exercice, soumettre une personne n'ayant pas postulé à cette fonction à une nouvelle confirmation, est particulier. Un*e membre et Mme Faber soutiennent l'idée de procéder à un premier bilan après douze mois tout en évaluant si le rôle de la présidence est rempli.

- ✓ La proposition de la nomination de Mme Santini en tant que première présidente du Conseil des auditeurs pour le Média de service public 100,7, pour un mandat de quatre ans, est validée. M. Siweck va informer les membres du Conseil des auditeurs de leur nomination et informer Mme Santini qu'elle est nommée à la présidence.

3. Introduction d'une grille salariale

Comme convenu lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, la proposition de grille salariale pour les collaborateurs du Média de service public 100,7 est à nouveau discutée. M. Siweck rappelle l'origine de la proposition d'introduire une grille salariale, notamment le constat que l'absence d'une telle grille a créé des décalages importants dans les rémunérations individuelles.

Le benchmark retenu est le seul secteur dont KPMG dispose des chiffres aussi détaillés. Les résultats de deux autres indicateurs sont brièvement présentés par M. Siweck.

Faisant suite, M. Siweck resoumet la proposition de grille salariale pour discussion et pour validation. Concernant le financement, un premier bilan est suggéré après deux ans. Il précise que la grille fera l'objet d'une procédure d'information et consultation de la délégation du personnel. D'éventuelles modifications qui en ressortiraient seraient soumises au Conseil d'administration.

Un*e membre pose quelques questions, notamment sur les primes de responsabilité, sur les augmentations individuelles sur base de performances extraordinaires, ainsi que sur d'éventuels avantages extra-salariaux à accorder aux salariés.

Mme Faber ajoute être en faveur de garder une certaine marge de manœuvre. Le Conseil d'administration est d'accord sur ce point.

- ✓ Le Conseil d'administration valide la proposition de grille salariale. Suite une séance d'information/consultation qui aura lieu avec la délégation M. Siweck présentera les résultats lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration en février 2024.

B. Divers

Mme Faber se renseigne sur l'organigramme qui a été présenté récemment. M. Siweck précise que celui-ci a été communiqué en interne et qu'il sera formellement mis en place à partir du 1^{er} janvier 2024.



Véronique Faber
Présidente



Marielle Sand
Secrétaire